

QUATRE AVOCATS REJOIGNENT LE CABINET KRAMER LEVIN DE PARIS

Rémi DHONNEUR dirige la nouvelle équipe d'avocats fiscalistes

Paris, 7 octobre 2009 – Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP est heureux d'annoncer qu'une équipe fiscale dirigée par Rémi Dhonneur a rejoint le bureau de Paris. Outre Monsieur Dhonneur, l'équipe est composée de Philippe Mauduit, Vincent Lazimi et Dorothée Chambon. Avant de rejoindre Kramer Levin, ils exerçaient leur activité au sein du Cabinet DLF-Avocats.

« Je suis très heureux d'accueillir Rémi et son équipe chez Kramer Levin, » a déclaré Alexander Marquart, managing partner du bureau de Paris. « Leur solide expérience dans de multiples problématiques fiscales vient renforcer la vaste gamme des services que nous offrons à Paris et constituera un atout majeur pour nos clients ».

Le bureau de Paris de Kramer Levin assiste une clientèle française et internationale, incluant des sociétés privées comme des entreprises publiques, des établissements financiers, des investisseurs, des opérateurs immobiliers et des assureurs/réassureurs. En plus d'offrir une gamme complète de services consultatifs et transactionnels, le Cabinet représente devant les juridictions françaises et américaines ses clients, ainsi que durant les phases de médiation ou d'arbitrage national ou international.

Monsieur Rémi Dhonneur rejoint le Cabinet en tant qu'Associé. Il est titulaire de diplômes en droit et en droit fiscal. Il a obtenu en 1991, un DESS de fiscalité internationale de l'Université de Paris XI-Sceaux et un DESS de Fiscalité des affaires de l'Université Paris I Sorbonne.

Monsieur Philippe Mauduit rejoint le Cabinet en tant que Counsel. Il est aussi titulaire de diplômes en droit et en droit fiscal. Il a obtenu en 1991, un DESS de fiscalité internationale de l'Université de Paris XI-Sceaux.

Monsieur Vincent LAZIMI rejoint le Cabinet en tant que Avocat collaborateur. Il est titulaire de diplômes en droit et en droit fiscal. Il a obtenu en 1995, une maîtrise de Droit des Affaires et Fiscalité à l'Université de Paris II ainsi qu'un DESS en Fiscalité de l'Entreprises réalisé à l'Université Paris Dauphine en 2000. En 2004, Monsieur Vincent LAZIMI a été admis au titre de Docteur de droit.

Mademoiselle Dorothée CHAMBON rejoint le Cabinet en tant que collaboratrice. Elle est titulaire de diplômes en droit des affaires et en droit fiscal. Elle a obtenu en 2003, un Master en Droit des affaires et Fiscalité à l'Université de Toulouse et en 2004, un Master en Droit Fiscal de l'Université de Paris I – Sorbonne.

Rejoint également notre Cabinet Monsieur Benjamin MALO comme juriste. Il est titulaire d'un Master I en Droit des affaires option fiscalité de l'Université Lyon III (2006) et d'un Master II, Fiscalité de l'Entreprise, de l'Université de Paris Dauphine (2007).

Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP est un grand Cabinet d'Avocats international offrant une pluralité de services juridiques au sein de deux bureaux, un à New-York et l'autre à Paris.

Les praticiens de ces bureaux disposent de compétences reconnues dans leur domaine

respectif d'intervention et sont à même de comprendre les besoins de leurs clients. L'accent est mis sur le Service au client afin de proposer des solutions innovantes et pratiques.

Le Cabinet représente les sociétés membres « de Global 1000 » ainsi que des entreprises émergentes, des institutions et des personnes physiques, et ce à travers un large éventail d'industries.

Les équipes d'Avocats au sein du Cabinet ont à plusieurs reprises bénéficié des plus hautes distinctions, honneurs et récompenses pour leur travail dont notamment la qualification de meilleurs avocats par la Chambers USA/Global, Lawdragon 500, American College of Trial Lawyers, National Law Journal, National Bankruptcy Conference, BTI Client Service All-Star Team for Law Firms, Benchmark Litigation, Institutional Investor, The International Who's Who of Corporate Immigration Lawyers, Dealflow Media, Investissement Dealers Digest, IP Law & Business Almanac, Legal 500 (US and European), Real Estate Weekly and M&A Advisor, parmi beaucoup d'autres.

Pour de plus amples informations, nous vous prions de bien vouloir visiter le site du Cabinet à l'adresse suivante : www.kramerlevin.com